

Journal Républicain
Paraissant tous les jours
excepté le Dimanche
Le Numéro : 5 Centimes

Le Patriote
Des Pyrénées

Rédaction et Administration
11, Rue de la Préfecture
PAU
Télégrammes : PATRIOTE-PAU
Téléphone : 0.48

Table with 2 columns: Location (Paris, Départements, Colonies, etc.) and Price (Un an, 12 fr., etc.)

LES ANNONCES SONT REÇUES :
A PARIS, à l'Agence HAVAS, 6, Place de la Bourse, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ, 10, Rue de la Victoire. — A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS, 10, Rue de la Victoire. — A PAU, aux Bureaux du Journal.

Table with 2 columns: Type of advertisement (Annonces Judiciaires, Commerciales, etc.) and Price (0.50 la ligne, etc.)

LA SITUATION

M. Briand, accompagné de l'amiral Laponse et de M. Sembat, est allé rendre à Londres visite aux ministres britanniques. Cette visite continue la série des entretiens entre alliés qu'on ne saurait assez recommander.

Surpris par une résistance imprévue, bousculés par cette étonnante et révélatrice bataille de la Marne, les Allemands essayèrent de changer leurs plans de fond en comble et se rabattirent sur le système de la « guerre immobile ».

dans la psychologie séculaire des races. Mais quoi ? Insinuer une pareille enquête, se soumettre au fait, humblement et simplement, ne demandent pas cette abdication à ces prophètes de l'Absolu, à ces adhérents du Socialisme et du Pacifisme, qui possèdent le magique secret d'une humanité miraculée.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS DU JEUDI 20 JANVIER

Jeudi matin
Paris, 20 janvier, matin.
Au sud de la SOMME, dans le secteur de Lihons, un blockhaus ennemi a été détruit par notre tir.

Jeudi soir
Paris, 20 janvier, soir.
ENTRE L'OSNE ET L'AÏNE. Quelques contacts de patrouilles au cours de la nuit, dans la région de Buissonville.

ÉTÉ DÉBARQUÉ À ROSTOUK et dirigée sur Gallipoli a été, depuis l'évacuation de la presqu'île, dirigée de nouveau sur Orsova sur le Danube. Il n'est donc pas probable qu'elle soit employée contre Salonique.

La « Guerre Immobile »

Il y a quinze ou seize ans, un écrivain russe, nommé Bloch, faisait un livre où il soutenait cette thèse qui, à l'époque, pouvait sembler une paradoxale nouveauté : « Une guerre entre antagonistes a peu près égale doit nécessairement se terminer par l'immobilisation des forces en présence : ceci à cause de l'efficacité défensive sans cesse croissante de l'infanterie en tranchées. »

Voici donc, imparfaitement résumées, les raisons qui lui font croire que, somme toute, les chances d'épuisement sont « plus fortement » en faveur de l'Europe centrale.

Le rôle de M. Clemenceau
Voici comment il est apprécié par la « Gazette de Cologne », à propos d'un article de ce maître politique sur l'ordre du jour du général Joffre :

Lire la Dernière Heure en 2^{me} Page

Dans les Balkans

LA RUPTURE DES NEGOCIATIONS AUSTRO-MONTÉNGRINES
Paris, 19 janvier.
« Une nouvelle importante et imprévue dont il est encore impossible, pour le moment, d'apprécier le caractère, nous parvient cet après-midi : les négociations entamées entre le Monténégro et l'Autriche-Hongrie, sont rompues. Voilà le fait. Mais on ne possède aucune précision permettant de savoir si la rupture porte sur les négociations en vue de la reddition de l'armée monténégrine ou sur les négociations de paix qui devaient suivre immédiatement cette reddition sans conditions. »

Le prince Danilo à Rome

Rome, 19 janvier.
De Rome au « Morning Post » :
« Le prince Danilo et la princesse héritière sont revenus de Naples à Rome. Le consul du Monténégro était depuis quelques jours sans aucune nouvelle de son pays. »

LA ROUMANIE ET LA QUESTION DE SALONIQUE

Genève, 19 janvier.
Le « Berliner Tageblatt » apprend que la question de Salonique a une grande influence sur l'orientation de la politique roumaine.

Les Frontières du Rhin

Quelle bouffonnerie, si nous ne traversons pas des heures si dures, que certaines protestations de nos « intellectuels », dont la presse nous apporte l'écho, de temps à autre, contre toute annexion, de temps à autre nous serons vainqueurs. C'est en particulier contre la conquête des frontières du Rhin que ces messieurs s'indignent avec le plus d'éloquence.

Le simple raisonnement permet donc d'affirmer que « le groupe allemand sera épuisé le premier. »

« Les femmes monténégrines ont participé à la guerre, aussi bien dans les combats que dans le service d'étapes. Toutefois, comme depuis longtemps le roi Nicolas avait cessé de payer une solde, beaucoup de soldats étaient retournés dans leurs foyers, où les ont suivies leurs femmes. »

Le Monténégro et l'Italie

La nouvelle à Rome
Rome, 19 janvier.
La nouvelle de la rupture des négociations engagées entre l'Autriche-Hongrie et le Monténégro est parvenue dans le courant de l'après-midi. On ne possède encore aucune précision sur les causes de la rupture qui semble confirmée par l'intention qu'a manifestée le roi de Monténégro de revenir en Italie avec la famille royale.

Un discours de M. Barzilaï

Ancone, 19 janvier.
M. Barzilaï, ministre d'Etat, a pris la parole dans une réunion organisée par la municipalité pour la propagande de l'emprunt.

L'ITALIE VOTE 100.000 LIRE POUR L'ALBANIE

Rome, 19 janvier.
Le « Journal Officiel » publie un décret autorisant un nouveau crédit de 50.000 lire au chapitre « dépenses secrètes déterminées par les événements d'Albanie, du budget du ministère des affaires étrangères de l'exercice courant 1915-1916. »

Les conditions qui devaient être douces sont implacables

Genève, 19 janvier.
Les conditions que l'Autriche-Hongrie prétendait imposer à l'armée du Monténégro étaient d'un caractère humiliant, sans précédent. Le voici telles qu'elles sont résumées dans une dépêche de source viennoise parvenue aujourd'hui :

LA LIGNE SALONIQUE-GUEVQUELI AUX MAINS DES ALLIÉS

Milan, 19 janvier.
Les « Munchner Neueste Nachrichten » reçoivent de Constantinople :
« La ligne Salonique-Guevquele se trouve complètement dans les mains des troupes franco-anglaises. »

Le retour de M. A. Boppe à Paris

Paris, 19 janvier.
M. Auguste Boppe, ministre de France en Serbie, est arrivé à Paris ce matin, via Brindisi-Rome.

Le rôle de M. Clemenceau

« Les hommes en état de porter les armes seront internés. Il est probable qu'il conviendra de prévoir une limite d'âge comprenant même des vieillards. »

1.800 SOLDATS SERBES DEBARQUENT A SALONIQUE

Athènes, 19 janvier.
On mande de Salonique que 1.800 soldats serbes, sans armes, sont arrivés à Salonique, à bord d'un transport allié, venant d'Albanie. Ils ont été aussitôt conduits au camp français, où ils seront armés et habillés.

Du côté Russe

Téhéran, 19 janvier.
Un envoyé spécial du shah, arrivé à Kazvine, a remis au chef du corps expéditionnaire russe, en grande solennité, le portrait du shah, enrichi de diamants, et distribué des décorations aux officiers de l'état-major.

SUR MER

LES ANGLAIS ARRENTENT 6 TRANSATLANTIQUES HOLLANDAIS

Londres, 19 janvier. On mande de Rotterdam au « Daily Mail » :

La marine anglaise a retenu six transatlantiques hollandais et ne leur a permis qu'une partie de leur cargaison consistant en lard, viande salée, saucisses et peaux, et a amené devant le tribunal des prises.

TORPILLEUR ALLEMAND COULE

Copenhague, 19 janvier. Le torpilleur allemand « Andor », de la première division de torpilleurs, a coulé au large de l'île Aerod. On croit l'équipage sauvé.

La Guerre Aérienne

UN FOKKER SUR DUNKERQUE. Dunkerque, 19 janvier. Hier soir, la sirène donnait l'alarme : un avion ennemi arrivait sur Dunkerque en suivant la côte. Le canon se fit bientôt entendre et l'aviateur boche, encadré de shrapnells, ne tarda pas à faire demi-tour. Il se tenait à moins de 2.000 mètres de hauteur.

On entendit bientôt de fortes explosions. C'étaient celles de cinq bombes jetées dans le sable et qui ne causèrent aucun dégât.

La Guerre Aérienne

LES MINISTRES FRANÇAIS A LONDRES

Londres, 19 janvier. M. Briand, président du conseil des ministres de France, ministre des affaires étrangères, accompagné de l'amiral Lacaze, ministre de la marine ; de M. Sembat, ministre des travaux publics, et du chef de l'état-major général du ministère de la guerre, est venu à Londres pour rendre aux ministres anglais la visite que ceux-ci avaient faite en France, il y a quelques semaines. Les ministres français profiteront de leur séjour pour traiter quelques questions de détails qui se posent entre les deux pays.

Une Note officielle

Londres, 19 janvier. On communique la note officielle suivante :

« MM. Briand, l'amiral Lacaze, Sembat et le général Graziani sont arrivés à Londres aujourd'hui. « Différentes conférences ont eu lieu dans la matinée entre les ministres français et les départements intéressés. »

Le roi George reçoit les ministres et généraux français

Londres, 19 janvier. Le roi George a reçu les ministres et généraux français venus à Londres pour assister au conseil de guerre. Le gouvernement britannique a offert un grand dîner auquel participaient les membres du cabinet, les ambassadeurs et les ministres des pays alliés.

DERNIERE HEURE

L'AUTRICHE ET LE MONTENEGRO SE SERAIENT MIS D'ACCORD

Londres, 20 janvier. De source diplomatique, on affirme que l'Autriche et le Monténégro se seraient mis d'accord sur les préliminaires de la paix. Le Monténégro licencierait son armée et permettrait à l'Autriche l'usage du littoral. L'Autriche reconnaîtrait l'union serbo-monténégrine sous la dynastie du roi Nicolas.

LES ALLEMANDS RETIRERAIENT LEURS TROUPES DE LA FRONTIERE GRECQUE

Londres, 20 janvier. Suivant une dépêche de Salonique au « Daily Telegraph », les troupes allemandes abandonneraient leurs positions sur la frontière grecque, se retirant vers le nord. Aujourd'hui on signale également le retrait de troupes bulgares.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 19 janvier. Dans la vallée de Chiese, dans l'après-midi du 17 janvier, l'artillerie ennemie a causé à Olengo un incendie qui a été immédiatement éteint par le tir de repoussoirs d'une de nos batteries qui a bombardé Strada, qui était occupé par l'ennemi.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 19 janvier. Nous avons abattu un avion allemand près de Frothingley.

COMMUNIQUE BELGE

Le Havre, 19 janvier. Le temps particulièrement favorable a provoqué de part et d'autre et sur tout le front des actions très intenses d'artillerie et de lance-bombes. Nous avons contre-attaqué avec succès les batteries adverses et dispersé un convoi au sud de Dixmude.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 19 janvier. Nous avons abattu un avion allemand près de Frothingley.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Notre escadron britannique qui causé de graves dégâts à l'entrepôt d'approvisionnement allemand à Lessau.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Notre escadron britannique qui causé de graves dégâts à l'entrepôt d'approvisionnement allemand à Lessau.

L'AVANT-GUERRE

L'espionnage allemand en Algérie

L'attitude du général Sarrail envers les agents consulaires de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie et de la Turquie, nous rappelle des souvenirs pleins d'actualité.

En 1888, deux citoyens d'Alger signèrent à l'opinion publique, et en particulier à M. Jules Cambon, alors gouverneur général d'Algérie, un certain Richard Eckmann, officier de réserve dans l'armée allemande, qui espionnait sous le couvert du commerce de charbon.

M. J. Cambon, après enquête, décida de faire filer Eckmann, mais le conseil général allemand, dont les bureaux étaient au 43, rue Michelet, opposa nettement son veto et M. J. Cambon reçut ordre de fermer les yeux.

Le « Radical Algérien » fut même condamné pour avoir diffamé ledit Eckmann, qui avait ouvertement avoué l'espionnage.

Ce bandit finit par s'associer au propre fils du maître d'Alger, et continua tranquillement son jeu de métier d'espion, avec cette aggravation qu'il se fit agent de navigation et créa des agences dans tous les ports algériens.

Quelques jours avant la déclaration de guerre, il fit en Allemagne et deux vaisseaux allemands bombardèrent Bône et Philippeville.

Mais Eckmann avait volé un million à certains passagers trop confiants et assés à son associé et à divers fournisseurs.

Tout cela constituait un mérite de plus aux yeux des autorités allemandes, qui l'envoyèrent en Angleterre. Il s'embarqua pour les îles Britanniques. Mal lui en prit.

A peine débarqué, Eckmann était appréhendé, mis sous clefs et condamné aux travaux forcés, sur le vu d'un rapport émanant, fourni par la sûreté d'Alger.

Maintenant, s'il n'a pas été fusillé, Eckmann travaille dans les bagues anglaises. Oni, mais le « Radical Algérien » conserve toujours sa condamnation pour diffamation.

LA BAISSSE DU MARK

New-York, 19 janvier. Le cours du mark descend à 74 3/4 cents pour 4 marks, contre 76, c'est-à-dire précédente, soit 1 1/4 de baisse, faisant ressortir le prix du mark entre 18 5/8 et 18 3/4 cents.

Zurich, 19 janvier. Les cours des 100 marks sont descendus à 94,50, et ceux de la couronne à 0,62 1/2.

Amsterdam, 19 janvier. Le change d'Amsterdam sur Berlin a baissé de 42,10 à 41,10 florins pour 100 marks.

Le change de Copenhague sur l'Allemagne a baissé à 68,25 couronnes ; celui de Stockholm sur l'Allemagne baissa de 69,30 à 68,30 couronnes, et sur l'Autriche, de 47 à 46,50.

LA TAXATION DES DENREES

La commission sénatoriale relative à la taxation des denrées, réunie sous la présidence de M. Goy, a entendu M. Malvy, ministre de l'intérieur, et M. Clémentel, ministre du commerce, qui ont vivement insisté pour le vote aussi rapide que possible du projet tel qu'il a été voté par la Chambre.

La commission se réunira de nouveau lundi pour statuer.

DEROUE TURQUE AU CAUCASE

Pétrograd, 19 janvier. A la suite de notre attaque foudroyante et inattendue sur le centre de l'armée turque, celle-ci a été désorganisée et délogée des fortes positions qu'elle avait organisées sur le front de la région du lac de Tortoukhansou, au nord de Melazschert, soit sur une étendue de plus de cent verstes, et s'est repliée dans la direction de la plaine fortifiée d'Erzeroum.

En plusieurs points, cette retraite a revêtu le caractère d'une fuite éperdue. Plusieurs unités turques sont presque anéanties. Des centaines de cadavres d'uskers turcs couvrent le chemin parcouru par notre offensive. Nos troupes doivent en plusieurs endroits s'avancer sur des hauteurs dominants les nages et creuser des tranchées dans des accumulations de neige.

Sur le front de Riga-Dvinsk, on signale des vols fréquents d'aviateurs allemands. Une tentative des Allemands d'atterrir sur la rive de la Dvina, en face de Lennavaden, en aval de Friedrichstadt, a été repoussée par notre feu.

Sur les positions de Dvinsk, l'artillerie a été renforcée dans la région de Tannefeld, après quoi les Allemands ont prononcé deux attaques qui, chaque fois, ont été repoussées par notre feu.

En Perse, au sud-ouest du lac d'Ourmia, on signale des engagements avec des Kurdes. Ceux-ci ont été repoussés vers le sud.

RETOUR DE M. BRIAND

Paris, 20 janvier. M. Briand, retour de Londres, est arrivé ce matin.

ARRÊTATION D'UN AGENT ALLEMAND

Londres, 20 janvier. L'agent théâtral américain Rose a été arrêté à Falmouth, à bord du vapeur « Rotterdam ». Il était porteur d'une grande quantité de documents de propagande allemande écrits en cinq langues. Ses bagages ont été saisis par les autorités.

AU REICHSTAG

Genève, 20 janvier. Au cours de la séance d'aujourd'hui, le Reichstag a discuté les abus de la censure.

Entre autres interventions, le député Strauchmann a déclaré : « Nos ennemis savent de façon certaine que nous avons des difficultés économiques. On croit pouvoir cacher la vérité, mais la vérité éclate en raison même des mesures prises par le gouvernement. En permettant la critique de ces actes, l'Angleterre prouve sa force. Nous ne pouvons pas, hélas ! en faire autant. »

LA CONTREBANDS DE GUERRE

Pétrograd, 19 janvier. A la suite des dernières décisions prises par les gouvernements français et anglais, le Conseil des ministres russes a adopté l'application et le complément de la liste des objets de contrebande de guerre.

CONFER LA MAISON DU PETROLE

Paris, 19 janvier. Le gouvernement a été informé par la Chambre syndicale de l'industrie du pétrole de son intention de relever à nouveau, jusqu'à concurrence de 0 fr. 05 par litre, le prix de vente de l'huile et de l'essence de pétrole, déjà considérablement majorés. Les raffineurs, pour motiver cette nouvelle hausse, ont fait valoir que, depuis trois mois, les conditions d'achat et de transport du pétrole se sont sensiblement modifiées, par suite de l'augmentation constante des prix en Amérique et du cours du fret.

Le gouvernement a fait connaître à la Chambre syndicale que cette hausse, si elle devait se produire, ne pourrait être faite qu'après une étude approfondie de la situation du marché des huiles et des essences de pétrole, ainsi que des prix de revient exacts, d'une part, des stocks actuels et, d'autre part, des quantités à importer.

M. Clémentel, ministre du commerce, a, en conséquence, institué une commission, sous la présidence de M. Herriot, sénateur-maire de Lyon, à l'effet de contrôler le prix de ces produits et d'en évaluer les stocks.

Poignée de Nouvelles

Le train ramenant les otages rapatriés d'Allemagne est arrivé mercredi matin à Lyon-Broteaux. Nos compatriotes ont été reçus par MM. Ralet, préfet du Rhône, spécialement délégué par le gouvernement ; le général d'Amade, inspecteur d'armée ; Herriot, sénateur-maire de Lyon.

— A Londres, un fonctionnaire du ministère de l'intérieur, s'occupant de l'interdiction des sujets ennemis, ainsi qu'un sujet russe, ont été arrêtés. Le nature précise des charges pesant contre eux n'est pas encore connue. On croit qu'elles se rapportent à un complot de nature grave. Le fonctionnaire anglais Delas était depuis plus de vingt ans au service du gouvernement.

— A Bergen, il y a eu 269 maisons brûlées, 3.000 habitants sont sans logement et ont reçu l'hospitalité dans la ville même. Courageusement, la population s'est mise aussitôt à la réorganisation des magasins, des banques, des téléphones et des journaux.

— On apprend de Southampton qu'un cours d'un entêtement militaire sur le front anglais, un obus est tombé au milieu de l'assistance, tuant le chapelain et blessant de nombreuses personnes.

— On annonce l'arrestation sous inculpation d'espionnage au profit de l'Allemagne, de M. Konrad Hauser, employé d'une agence allemande de renseignements commerciaux, à Milan. M. Hauser est de nationalité suisse. Une perquisition minutieuse a été faite au domicile de l'inculpé.

Chronique Départementale

ON DEMANDE UN HERCULE

« Quel est l'Hercule dont la fourche sera assez solide, le balai assez grand et les muscles assez forts, pour nettoyer les vestes écuries de la troisième République ? » Ce n'est pas nous qui le disons, ce n'est pas un journal de droit, ce n'est pas un journal du centre, c'est le « Radical », organe officiel du parti radical et radical-socialiste.

GITATION A L'ORDRE DE L'ARMEE

M. Gaston Couppé, chef de bataillon au 234^e d'infanterie. Citation à l'ordre de l'armée à l'« Officiel ».

« Officier brillant, très vaillant et très énergique, c'est très bien manifesté depuis le début de la campagne, aussi bien dans le commandement de son bataillon qu'il a conduit vigoureusement à l'attaque en juin 1915 que dans les opérations qui ont suivi et dans le commandement de la compagnie, le 20 août 1914. »

M. le commandant Couppé est le neveu de M. Francis Planté, par son mariage avec Mlle Planté, de Sarpourenx.

PROMOTIONS ET MUTATIONS

M. de Lassence, capitaine au 33^e rég. de dragons, passe au 3^e chasseurs.

Sont promus au grade de médecins-majors de 2^e classe de réserve, les médecins-majors de 2^e classe à titre temporaire : Lacoste (Justin), du 218^e d'infanterie ; Suberazze (André-Michel), 12^e région ; Iribarne (Marie-Joseph), 13^e région.

LES INSCRITS MARITIMES ET LA MOBILISATION

Le décret du 20 octobre 1915 stipule que les radiations de l'inscription maritime qui prévoit ont lieu dans les conditions fixées par l'article 15 de la loi du 24 décembre 1893. Or, cet article dispose que le cas de force majeure le temps de la mobilisation d'un inscrit inactif doit prolonger d'autant la période d'inactivité maritime avant la radiation.

LE MAINTIEN DES MYOPES DANS LE SERVICE ARME

Une commission de spécialistes est actuellement chargée de réviser l'instruction du 22 octobre 1905 sur l'aptitude physique qui dispose que la myopie n'est compatible avec le service armé qu'autant qu'elle ne dépasse pas sept dioptries.

Cette commission a mission de mettre au point cette question en s'inspirant des progrès de la science et des besoins de l'armée.

L'AUGMENTATION DES ALLOCATIONS

La Commission d'assurance et de prévoyance sociales de la Chambre a approuvé la conclusion du rapport de M. Paisant, ayant pour objet d'accroître une majoration complémentaire de 0 fr. 25 par enfant aux femmes des mobilisés bénéficiaires de l'allocation militaire, pendant la première année qui suit la naissance, et d'accroître une subvention aux communes qui auront organisé des garderies d'enfants.

LA LEGENDE DES SOUS ESPAGNOLS

Hier, nous relations le bruit d'après lequel des sous ont été récemment livrés par le gouvernement espagnol, en vue de remédier à la crise de la monnaie de l'État.

Un rédacteur du « Petit Journal » est allé chercher des précisions auprès de M. Martin, l'ancien directeur de la « Monnaie », qui lui a répondu :

« J'en suis encore à me demander d'où peuvent provenir des déclarations si erronées. »

Il est bien vrai que le gouvernement français avait fait une commande de « flans » à la Monnaie de Madrid, mais la frappe est effectuée à la Monnaie de Paris, c'est-à-dire qu'il ne peut y avoir aucune différence du modèle de gravure et de dimension des décimes.

Au reste, les premiers « flans » nous venant de Madrid, sont seulement arrivés de semaine dernière, et aucun des sous frappés n'a pu encore être livré au public.

AVIS AUX CYCLISTES

Il est obligatoire de renouveler les plaques de contrôle de bicyclettes et de motocyclettes. La plaque d'identité est exigible pour toutes les machines mises en circulation, même celles qui sont utilisées au service des administrations de l'Etat, villes ou militaires. La plaque doit être fixée, soit sur le tube de direction, de manière à se présenter de face sur l'appareil, soit sur le tube diagonal du cadre, reliant le pédalier au tube de direction, à l'endroit où il rejoint ce dernier.

POUR ENCOURAGER LE TRAVAIL AGRICOLE

En raison de l'extrême importance que présente pour le pays le maintien de notre richesse agricole et son accroissement, ne serait-il pas possible d'aider par une subvention complémentaire les sociétés d'agriculture qui n'ayant pas eu ces deux années à faire emploi de leurs fonds pour des récompenses de concours, voudraient consacrer leurs disponibilités en encouragements aux cultivateurs ou à leur famille qui, malgré le départ des mobilisés ou des réquisitions, ont pu maintenir toutes leurs terres en culture et conserver le même nombre d'animaux qu'avant la guerre ?

A cette question, le ministre de l'agriculture a répondu que les crédits d'encouragements à l'agriculture ont, en principe, une affectation spéciale qui a été déterminée par le Parlement. Toutefois, dans les circonstances actuelles, il semble qu'on puisse envisager la possibilité de répartir, sous forme de subvention, une partie de ces crédits aux associations agricoles, qui seraient supportés des dépenses extraordinaires ayant nettement le caractère d'intérêt général ou collectif. La question est à l'étude. Mais en aucun cas il ne sera possible d'accorder de secours personnels.

PECHE

Reserves pour la reproduction du poisson. Un décret en date du 8 janvier 1916, publié au Journal Officiel du 13 janvier dernier, a renouvelé pour un an, à partir du 1^{er} janvier 1916, les réserves pour la reproduction du poisson établies par les décrets du 10 décembre 1909 et 15 mars 1911 sur les cour ad'est non canalisée.

PAU-VILLE

Le thermomètre de M. Daignes, opticien, 14, rue Alexander-Taylor, marquait :

Table with 2 columns: Temperature (9 heures, Midi, 3 heures, Maxima, Minima) and values (+ 6°5, + 10°8, + 11°0, + 11°6, + 8°8).

Le baromètre qui était hier à 753 mm., est aujourd'hui à 758 mm., avec tendance à la hausse.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 janvier 1916. M. le maire prononce l'éloge funèbre de M. le Dr Monod, conseiller municipal, et adresse au maréchal French, à l'occasion de son évocation à de nouvelles fonctions, le salut de la ville de Pau, dont il fut l'hôte et où résida sa sœur, Mme Wilkeway.

M. le maire fait ensuite les communications suivantes :

1^o Arrêté ministériel du 29 décembre 1915 approuvant la création, à l'école St-Croix, d'une section d'industrie hôtelière à partir du 1^{er} janvier 1916 ;

2^o Lettre de M. le colonel commandant le dépôt du 18^e régiment d'infanterie, relative à la subvention accordée par la Ville à la musique du régiment.

Cette subvention avait été retirée par la Ville. Le Conseil consent à en payer une partie pour couvrir certains frais que le commandant du régiment avait engagés dans l'ignorance de cette décision.

3^o Lettre ministérielle approuvant le budget des cours secondaires de jeunes filles pour l'exercice 1916.

Le Conseil, Donne avis favorable à une délibération de la commission administrative du Bureau de bienfaisance portant vote de deux crédits supplémentaires au budget de 1915. Vote la liquidation de la pension de retraite de Mme Mimbelle, veuve d'un ancien cantonnier de la voirie urbaine (210 francs).

Réquis à 250 fr. par an la pension de Mme Pradon, veuve d'un chef égoutier. Vote un crédit de 1500 fr. pour commencer l'exploitation des coupes de bois, octroyées par l'Etat dans la forêt domaniale de Bessard.

Confie les marchés de travaux consentis à feu M. Bernard Casey, à Mme Casey et à M. Casey fils, ses héritiers. Renouvelle l'abonnement d'octroi avec la brasserie Heid.

TARIF DES VOITURES DE PLACE

Le « Bulletin municipal » qui paraît aujourd'hui contient l'arrêté réglementant le service des voitures de place. Nous en donnerons, dans notre numéro de dimanche, les parties essentielles.

ARRET DU FUNICULAIRE

Demain, vendredi, le service du funiculaire de la gare sera interrompu de 9 h. à 11 h., pour l'essai mensuel des freins.

ACCIDENT

Une jeune fille de 18 ans, Jeanne Rodubert, qui travaillait dans une usine de la ville au dégrossissement de broches, a eu trois doigts pris dans un engrenage ; après des soins qui lui ont été donnés à l'hôpital, elle a regagné son domicile.

LES CONCERTS SYMPHONIQUES

au Pavillon des Arts (Place Royale). Vendredi, 21 janvier 1916, à 8 heures de l'après-midi, 10^e séance de Musique Antique et Moderne, sous la direction de M. Albert Torte, avec les très précieux concours de Mlle H. Sirbatin de l'Opéra-Comique, et de Mlle Mary Fischer, pianiste.

VÊTEMENTS & ÉQUIPEMENTS MILITAIRES. Khaki Réglementaire de l'Armée Anglaise. GRAND CHOIX de CAOUTCHOUCS pour monter à cheval. MANTEAUX RÉGLEMENTAIRES en GABARDINE IMPERMÉABLE, LÉGERS, AINSI QUE DOUBLÉS en POILS de CHAMEAUX. PÉLERINES NOIRES avec CAPUCHON. BONNETERIE en TOUS GENRES pour MILITAIRES. LEGGINGS et PUTTEES. SAM BROWN BELTS. CEINTURES A COURROIES pour AVIATEURS. OLD ENGLAND - PLACE ROYALE - PAU.

LES GRIGNOTTES YO-YO DE FORMES ÉLEGANTES DESSERTS EXQUIS ONT LEUR PLACE SUR TOUTES LES TABLES BIEN SERVIES. DANS TOUTE MAISON D'ALIMENTATION.

CONVOI FUNÈBRE. M. Pierre Coig, M. Joseph Coig, Milles Esther, Elise et Elvire Coig, les familles Sempé et Cazabonne (de Buenos-Ayres), prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de Madame Pierre COIG née Sempé.

REMERCIEMENTS. M. et Mme Irénée Pouyraud et leurs enfants ; M. et Mme Damielle et leurs enfants ; Mlle E. Pouyraud et ses enfants ; M. et Mme Drumaud ; M. et Mme de Menditte et leurs enfants (de Mauléon) ; M. et Mme Mévrand ; M. et Mme Bailloq ; Mme Veuve Mouge et ses enfants ; M. Jean Pouyraud (de Sendets) ; les familles Nin et Ebrard, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de Monsieur Raymond POUYRAUD.

REMERCIEMENTS. Monsieur Bernard Larrey, croisé-suppléant ; Madame Larrey ; Mademoiselle Auguste Larrey ; Monsieur et Madame Germain Brouse et leur famille, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de Monsieur Georges LARREY ancien sous-officier de cavalerie.

REMERCIEMENTS. M. et Mme Henri Fort et leur fille, les familles Fort, Soubielle et Lacaze, de Gelos, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister au service funèbre qui a été célébré pour le repos de l'âme de Georges FORT mort au Champ d'honneur.

REMERCIEMENTS. M. et Mme Henri Fort et leur fille, les familles Fort, Soubielle et Lacaze, de Gelos, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister au service funèbre qui a été célébré pour le repos de l'âme de Georges FORT.

REMERCIEMENTS. M. et Mme Henri Fort et leur fille, les familles Fort, Soubielle et Lacaze, de Gelos, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister au service funèbre qui a été célébré pour le repos de l'âme de Georges FORT.

REMERCIEMENTS. M. et Mme Henri Fort et leur fille, les familles Fort, Soubielle et Lacaze, de Gelos, remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister au service funèbre qui a été célébré pour le repos de l'âme de Georges FORT.